

# Commune de ROUSSENNAC Séance du 10 juillet 2020

<b>Nombre de membres :</b>	Afférents au Conseil Municipal : ..... 15	Date de la convocation : ..... 1 <sup>er</sup> juillet 2020
	En exercice : ..... 15	
	Qui ont pris part à la délibération : ..... 15	Date d'affichage : ..... 1 <sup>er</sup> juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à 13 h 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Sébastien CAYSSIALS, Maire.

**Présents :** Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY et Françoise VIAROUGE

**Excusé :** Guillaume POUJOL (procuration à Sébastien CAYSSIALS).

Marie-Laure CAMBOULAS a été nommée secrétaire de séance.

---

## DELIBERATIONS

### 1 - Désignation des délégués et leurs suppléants aux élections sénatoriales (DE\_20200710\_001)

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de réunion de la mairie, le 10 juillet 2020 à 13 heures.

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 12-2020-06-30-002 du 30 juin 2020,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Pierre JOULIA et Madame Françoise VIAROUGE pour les deux plus âgés et Messieurs Thibault CAMMAN et Thomas LAMOTTE pour les deux plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées :

- Mme Marie-Laure CAMBOULAS, Mrs Sébastien CAYSSIALS et Patrick MARTY pour les délégués titulaires ;
- Mmes Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE et Mr Pierre JOULIA pour les délégués suppléants.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Nombre de bulletins :15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés :15
  
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Marie-Laure CAMBOULAS : 15 voix (quinze voix) , titulaire
- M. Sébastien CAYSSIALS : 15 voix (quinze voix) , titulaire

## Commune de ROUSSENNAC Séance du 10 juillet 2020

- M. Patrick MARTY : 15 voix (quinze voix) , titulaire

Mme Marie-Laure CAMBOULAS, Mrs Sébastien CAYSSIALS et Patrick MARTY ayant obtenu la majorité absolue sont désignés délégués titulaires.

Délégués titulaires :

- Nombre de bulletins :15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés :15
  
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Véronique FILHOL : 15 voix (quinze voix) , suppléante
- Mme Chantal FRAYSSE : 15 voix (quinze voix) , suppléante
- M. Pierre JOULIA : 15 voix (quinze voix) , suppléant

Mmes Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE et M. Pierre JOULIA sont désignés délégués suppléants.

### Délibérations

1 - Désignation des délégués et leurs suppléants aux élections sénatoriales (DE\_20200710\_001)

Sébastien CAYSSIALS

Marie-Laure CAMBOULAS

Thibault CAMMAN

Monique CAVALIÉ

Véronique FILHOL

Chantal FRAYSSE

Jean-Claude FROMENT

Joël FROMENT

Pierre JOULIA

Thomas LAMOTTE

Carine MARTIN

Cédric MARTINS

Patrick MARTY

Guillaume POUJOL  
(Procuration à S. CAYSSIALS)

Françoise VIAROUGE